

Le Lycée Robert Schuman de Haguenau propose **l'enseignement de spécialité "arts plastiques" en classe de première générale**

La fiche de candidature est téléchargeable sur ce site.

Une fois complétée, elle est à faire parvenir au secrétariat du lycée Schuman pour le lundi 4 mai au plus tard par l'établissement d'origine, accompagnée d'une dizaine de travaux (dessin d'observation, travaux portant sur l'image, travaux en volume...).

Les élèves du Lycée Schuman seront informés par le professeur principal de la classe.

Une commission examinera les dossiers de candidatures au courant du mois de mai. A l'issue de cette commission, chaque établissement d'origine sera destinataire des avis prononcés concernant la poursuite d'études dans cet enseignement. C'est l'établissement d'origine qui avisera les élèves concernés de cet avis.

Les candidats pourront alors rechercher leurs travaux au secrétariat.

La Rectrice prononcera l'affectation fin juin.